

Fondateur :

Y. A. DERVICHYAN

ALEXANDRIE, Egypte

LA RÉFORME

REVUE LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET MONDAINE

PARAISSANT LE DIMANCHE

ABONNEMENTS:

ÉGYPTE, UN AN... P.E. 100

ÉTRANGER, » FR. 28

LE NUMÉRO..... P.E. 4

SOMMAIRE

<i>L'actualité: — Aux nouveaux élus</i>	IGNOTUS
<i>Les élections municipales</i>	R. C.
<i>L'élection de demain</i>	P. G.
<i>Question de légalité</i>	PAUL GROS
<i>La question des théâtres</i>	C.
<i>L'Orient tel qu'il est</i>	Y. DERVICHYAN
<i>Chronique théâtrale</i>	FORTUNIO
<i>Courrier de la Capitale</i>	AMONASRO
<i>Chronique Judiciaire</i>	M ^e BONATOS
<i>Echos de la Semaine</i>	
<i>Question électorale</i>	ABER DAPTALE
<i>La science contemporaine</i>	D ^r Ox
<i>Fantaisies</i>	FORGERON
<i>La valeur commerciale de l'Etrangère</i>	
<i>La Semaine commerciale</i>	

Voir page 8: QUESTION ÉLECTORALE

L'ACTUALITÉ

AUX NOUVEAUX ÉLUS

On raconte qu'un Maréchal de France passant en revue les élèves de l'école militaire de St Cyr, au nombre desquels se trouvait un représentant de la race noire, s'arrêta, profondément méditatif, devant celui-ci :

- Ah ! c'est vous le nègre, n'est-ce pas ?
- Oui, maréchal, c'est moi....
- Très bien mon ami... continuez.

Je ne suis pas Maréchal de France, nous sommes à Alexandrie, vous n'êtes même pas nègres : pour l'amour de Dieu, MM. les conseillers ne continuez pas !

Ne continuez pas, je vous en conjure, à suivre les mêmes errements que vos prédécesseurs.

Sauvez, s'il en est temps encore, la municipalité internationale d'Alexandrie !

Vous le pouvez, en vous tenant à égale distance de l'approbation quand même et de l'opposition systématique.

Vous le pouvez, si vous exigez que celui qui ne doit être que l'exécuteur de vos décisions, reste à son rang et à sa place et si vous n'abdiquez pas les droits et les prérogatives que vous tenez de la loi et de vos électeurs.

Une première question se présente à vous. C'est celle de la situation sanitaire de notre

ville. Ce sont les circonstances qui vous imposent le devoir de vous en occuper immédiatement.

Vous trouverez les 12,000 livres portées au budget de 1896 pour l'assainissement déjà engagées. On n'a pas même jugé à propos d'attendre les élections nouvelles pour disposer de ce fonds de prévoyance que le gouvernement a forcé la municipalité à inscrire à son budget pour faire face aux dépenses extraordinaires de l'hygiène publique.

Vous aurez à discuter la question de savoir si les mesures prises contre une épidémie, grossie à plaisir, comme pour ruiner l'Égypte et la priver de ses touristes ordinaires, ont été sagement conçues. Vous vous demanderez s'il est bien utile, lorsqu'une épidémie de choléra reconnue et attestée par un savant tel que le D^r Bitter a éclaté dans notre ville de transporter les cadavres au même hôpital que les malades, pour y pratiquer des autopsies aussi multipliées qu'inutiles, qui révoltent les indigènes et les poussent à cacher les cas qui se produisent parmi eux.

Vous voudrez sans doute, tout en maintenant de somptueux laboratoires faire quelque chose de pratiquement utile pour assainir les quartiers arabes et les débarrasser des foyers de pestilence qu'ils renferment.

On vous dira que la situation financière de la ville est excellente. Le budget de 1896 ne se solde-t-il pas, en effet, par un excédent de recettes? Vous examinerez et vous vous rendrez compte que le budget écoulé n'a pu se solder tel qu'en raison des concessions faites par le Gouvernement. Vous constaterez que le prétendu excédent n'existe que grâce à ces concessions, si bien que la municipalité se trouve dans la situation d'un ménage d'employé qui, arrivé au 31 décembre, devrait deux termes à son propriétaire et qui, tout à coup, se déclarerait riche et vanterait son économie, parce qu'il aurait reçu une gratification suffisante pour payer ses dettes et faire face aux premiers besoins de l'année nouvelle.

On vous affirmera que c'est là une preuve d'excellente administration et on tentera de vous persuader que cette manière de procéder, qu'aucun de vous ne consentirait à tolérer dans sa propre maison, est le fin du fin de l'administration d'une grande ville.

On tentera de vous faire élire une délégation dont les membres sont connus d'avance et, grâce à laquelle le directeur de la Municipalité restera, si vous n'y prenez garde, votre seigneur et maître.

On vous dira que le nombre des employés est à peine suffisant et si vous contrôlez les dépenses de personnel, vous vous convaincrez facilement que les frais de perception atteignent des proportions extraordinaires, inconnues dans le monde entier, et en Égypte même.

On vous montrera des additions irréprochables, une comptabilité parfaite. Si vous examinez avec soin, vous verrez le désordre et l'anarchie partout. Si vous voulez discuter le budget, vous n'aurez pas d'autres éléments que ceux que le directeur voudra bien vous montrer. Si vous avez besoin d'une caution des actes du directeur, vous aurez le témoignage de la délégation ; si vous demandez compte des décisions de la délégation, vous aurez les attestations du directeur général, son président.

Vous nommerez sans doute des comités. Ne craignez pas de surcharger de travail ceux que vous désignerez pour en faire partie, car jamais on ne les convoquera. Le comité des finances qui, seul, représente le contrôle des dépenses ne sera pas plus souvent réuni que les autres.

Voilà ce qui se produira si vous faites comme le nègre. Mais continuerez-vous?

Je ne le puis croire.

On a déjà dit que les élections dernières perpétueraient la situation actuelle et que les électeurs avaient manifesté leur satisfaction en nommant les conseillers qui vont aller siéger à nouveau avenue Rosette.

C'est certainement une erreur qu'il importe de rectifier. M. Manusardi, il ne faut pas l'oublier, a été réélu parce que la colonie italienne avait fait de son élection une question nationale. Toutes les listes portaient son nom au second tour, et en présence de cette candidature posée dans de telles conditions, chacun a voulu donner un témoignage de sympathie à la colonie italienne. Mais M. Manusardi est élu non *parce que* mais *qu'ique* vice président de la délégation.

Avec lui d'ailleurs les électeurs ont réélu M. Zuro, dont l'opposition a été constante et deux nouveaux conseillers MM. Benachi et Padoa bey dont il est permis d'attendre beaucoup et dont l'indépendance n'est pas douteuse.

Nous ne voulons pas, soyez en certains, d'opposition systématique ; quand Chakour bey et la délégation auront raison, personne ne vous demande de ne pas le reconnaître, mais nous souhaitons un contrôle rigoureux des dépenses ; nous désirons que les prérogatives du directeur de la municipalité et de la délégation restent circonscrites dans les limites de la loi elle-même et, en même temps, nous attendons de nos conseillers qu'ils fassent respecter le mandat qu'ils ont reçu des électeurs.

Encore une fois, c'est le sort de la municipalité d'Alexandrie qui va se jouer. Si Chakour bey s'obstine dans sa politique d'absorption, mieux vaut demander au gouvernement de reprendre la direction des affaires municipales. Des conseillers sans initiative et sans aucun droit de contrôle, constituant une municipalité sans pouvoirs ne peuvent

continuer à prendre part à la comédie à laquelle nous assistons depuis la nomination d'un directeur général.

Nos nouveaux conseillers se sont fait élire, sans doute parce qu'ils étaient partisans d'une municipalité. Ils peuvent en assurer l'avenir s'ils veulent faire leur devoir jusqu'au bout, avec modération et esprit de suite ; mais s'ils chaussent les mêmes escarpins que leurs prédécesseurs, s'ils continuent à sanctionner les comptes fantastiques de Chakour bey, eux qui représentent, dans une assemblée internationale, les nations les plus éclairées du monde, ils démontreront que les indigènes ont raison de réclamer l'abolition d'une institution dont les membres ne se montrent pas plus soucieux de leur dignité personnelle que de leurs devoirs envers les électeurs.

Pour nous qui croyons fermement à l'utilité d'une vie municipale, nous conjurons tous ceux qui vivent de l'Égypte et par l'Égypte de bien peser les responsabilités présentes.

Chakour bey n'est pas suffisant, quelque soit son mérite, pour annihiler les représentants des colonies et supprimer des lois que l'Europe entière a sanctionnées à la condition qu'elles soient exécutées dans leur intégralité.

Or et nous avons la prétention de le démontrer, Chakour bey est un mauvais administrateur, et il viole tous les jours la loi constitutive de la Municipalité.

IGNOTUS.

Élections Municipales

COLLÈGE ÉLECTORAL

Le premier tour de scrutin a eu lieu samedi 22. Le bureau était présidé par M. Jourdan Pietri conseiller Khédivial, délégué du gouvernement. 503 électeurs ont pris part au scrutin :

M. Manusardi a obtenu 225 voix, M. E. A. Benachi, 214 ; Padoa bey, 202 ; M. A. G. Adib, 175 ; M. G. C. Zuro, 169 ; M. D. Priolay, 164 ; M. S. Boughidid, 53 ; Dr Haicalis pacha, 153 ; M. E. Stross, 7 ; M. P. Fenderl, 67 ; Adrien bey, 51 ; M. S. Carver, 37 ; M. Constantin Sinadino, 31.

Nous devons mentionner que MM. Carver et C. Sinadino avaient décliné toute candidature avant le scrutin.

Aucun des candidats n'avait obtenu la majorité absolue, soit 252 voix.

Le deuxième tour de scrutin qui a eu lieu le lundi 24 a donné les résultats suivants :

Votants 496.

MM. E. Benachi	278 voix
» A. Padoa bey	257 »
» A. Manusardi	253 »
» G. Zouro.	238 »

venaient ensuite MM. Haicalis pacha 189 voix et A. Adib 175.

En conséquence MM. E. Benachi, Padoa bey, A. Manusardi et G. Zouro ont été proclamés élus.

Mardi les exportateurs au nombre de 34 ont réélu MM. A. Ralli et Frauger.

Jeudi les importateurs ont nommé M. Ott en remplacement de M. Gerbel.

Lundi 2 mars aura lieu le scrutin pour la nomination des deux représentants des propriétaires.

L'ÉLECTION DE DEMAIN

C'est demain que les propriétaires procèdent à l'élection de deux représentants en remplacement de M. le baron Jacques de Menasse et de Mohamed bey el Adl.

Plusieurs candidats sont sur les rangs parmi lesquels Yehyat bey dont le nom est bien connu à Alexandrie.

Beaucoup, parmi les propriétaires d'Alexandrie estiment, qu'il est juste délire au moins un indigène comme conseiller municipal.

Nul n'est plus digne que Yehyat bey de réunir le suffrage de électeurs et nous faisons des vœux très sincères pour son élection.

Mais dans un intérêt supérieur de concorde nous souhaitons encore très vivement l'élection de Yehyat bey.

R. C.

LA LOI ÉLECTORALE

Les élections municipales d'Alexandrie ont donné lieu dans la presse à quelques réflexions intéressantes.

Le *Phare d'Alexandrie* déclare que la loi électorale doit être révisée et le correspondant de l'*Echo d'Orient* demande aux nouveaux élus de « déposer un projet changeant du tout au tout notre mode d'élection. »

Nous espérons que le *Phare* voudra bien continuer la campagne commencée. Il s'agit, si on veut obtenir quelque chose de sérieux, de battre le fer quand il est chaud.

Quant à notre excellent confrère Le Hutin de l'*Echo d'Orient* nous lui ferons observer que son invitation aux nouveaux conseillers de déposer un projet n'a pas de sens pratique.

Le Hutin demande-t-il à MM. Benachi, Manusardi, Padoa, Zuro de saisir la commission municipale ? s'il en est ainsi, Le Hutin se trompe. La question ne regarde pas la commission municipale, car l'article 35 du décret du 5 janvier 1890 dit ceci : « Toute délibération portant sur un objet étranger aux attributions de la commission est nulle de plein droit »

Où donc M. Benachi et ses collègues déposeront-ils leur projet ?

Et puis de quel projet s'agit-il ? quelle réforme voulez vous obtenir ?

Il y a trois mois, j'appelai à nouveau l'attention de mes confrères sur cette question. Je demandai une entente entre les journaux pour créer une agitation réformatrice. Personne n'a répondu à mon appel.

Voilà les élections terminées et pendant deux ans, il n'en sera plus question. Si vous voulez obtenir une réforme, ne lâchez pas le sujet.

Mais le *Phare d'Alexandrie* et l'*Echo d'Orient* sont ils disposés à continuer cette campagne et s'ils y sont disposés sur quelles bases peut-on s'entendre pour agir ?

Un dernier mot : Le Hutin paraît très étonné qu'il ait fallu deux tours de scrutin pour élire nos conseillers. C'est toujours ainsi que les choses se passent cependant. Le premier tour de scrutin depuis qu'il y a des élections municipales à Alexandrie n'a jamais donné de résultat.

*
**

On a vu plus haut que les exportateurs avaient réélu MM. A. Ralli et Frauger. Mais que dites vous de ce collège qui compte juste 34 électeurs et qui nomme deux conseillers, alors que les propriétaires, au nombre de plus de deux cents, ne peuvent nommer eux aussi que deux représentants ?

Quant au collège des propriétaires, il se compose de tous les propriétaires inscrits sur la liste du collège électoral qui présenteront leur dernière quittance de la *daira baladieh*.

Mais cette liste des électeurs propriétaires, n'existe pas !

Il semble cependant qu'il eût été facile de la préparer en même temps que la liste du collège électoral ! On aurait pu l'afficher dans les mêmes conditions et les intéressés auraient pu ainsi vérifier leur inscription et réclamer en temps utile leur inscription.

Mais ce n'est pas tout les propriétaires nomment leurs représentants à la majorité relative. C'est une anomalie singulière, mais elle a été sanctionnée par un arrêté ministériel.

*
**

Autres anomalies !

Le collège électoral et le collège des propriétaires sont présidés par le représentant du gouvernement. Les exportateurs et les importateurs votent entre eux et chez eux ; lorsque les opérations sont finies, ils envoient un simple extrait du procès verbal de l'élection au conseiller khédivial.

Qui a fait ces règlements électoraux : les intéressés eux mêmes.

Est ce que nos confrères ne se joindront pas enfin à nous pour obtenir la réforme de ce système ?

Nous y comptons : mais qu'ils nous soutiennent ou non, nous sommes décidés à protester sans cesse. A force de dire toujours la même chose, on finira bien par nous entendre.

Le système actuel est trop absurde pour continuer à subsister.

P. G.

La Réforme publie des articles de MM. R. CANIVET, IGNOTUS, FORGERON, G. ZURO, GEORGES VAYSSIÉ, VICTOR NOURRISSON, POILAY BEY, Y. DERVICHYAN, FORTUNIO, Dr RYMER, ARY RENÉ, Dr RALPH, AMONASRO, M. BONATOS, CRAC, R.W., I. A., D. ZIZA.

La Réforme paraît tous les Dimanches.

RAPPEL A LA LÉGALITÉ

L'Article 2 du décret du 5 janvier 1890 qui institue la Municipalité d'Alexandrie dispose que la commission comprend six membres de droit. Parmi eux se trouve: «le médecin occupant à Alexandrie le poste le plus élevé dans le personnel de la Direction des services sanitaires.»

Conformément à cet article, un arrêté du 20 mars 1890 désignait Varenhorst Pacha, inspecteur sanitaire de la ville d'Alexandrie comme membre de droit de la municipalité. En 1892, Varenhorst Pacha était de nouveau désigné.

En 1894 Varenhorst Pacha prit sa retraite et le Dr Bitter fut nommé inspecteur des services Sanitaires et délégué au Conseil sanitaire maritime et quarantenaire. Les services sanitaires de la ville furent à partir de cette époque transférés à la municipalité.

M. le Dr Bitter ne fut pas désigné par le gouvernement comme membre de droit de la municipalité. Ce fut le Dr Schiess qui bey prit la place de Varenhorst Pacha.

Cette nomination est-elle légale?

La question vaut d'être examinée.

Quel est donc le titre exact du Dr Schiess bey?

Le Dr Schiess est directeur et médecin en chef de l'hôpital du gouvernement. Il occupe, en réalité, une situation hiérarchique inférieure à celle du Dr Bitter.

Mais le Dr Bitter est fonctionnaire de la municipalité et on comprend qu'il n'ait pas été désigné pour faire partie de la Commission municipale.

Mais en dehors du Dr Bitter, le Dr Schiess est-il donc «le médecin occupant à Alexandrie le poste le plus élevé dans la direction des services Sanitaires?»

Nous répondons absolument non. Le Dr Schiess bey n'a pas cette qualité.

Si M. Mieville président du Conseil maritime sanitaire était médecin, c'est lui qui devrait être légalement désigné. A son défaut c'est le Dr Ardouin bey, inspecteur général, qui occupe à Alexandrie le poste le plus élevé dans la Direction des services sanitaires, et, sur ce sujet, il ne peut y avoir le moindre doute.

Nous appelons sur ce point l'attention du gouvernement. Si on veut nommer le Dr Schiess bey, membre de la Commission municipale, le gouvernement en a le pouvoir, mais ce qui est illégal c'est d'admettre à la municipalité en qualité de membre de droit un fonctionnaire qui ne remplit par les conditions requises par l'article 2 du décret du 5 Janvier 1890.

Il nous suffira sans doute d'avoir signalé cette situation à qui de droit pour rétablir les choses dans leur ordre naturel.

PAUL GROS.

PROPOS MACABRES

Le Choléra

Chaque jour nous lisons le bulletin de nos services sanitaires sur le choléra à Alexandrie. Il en résulte que l'épidémie ne s'étend pas et qu'elle ne frappe guère que les indigènes qui vivent dans les quartiers le plus pauvres.

Le gouvernement qui avait déjà envoyé sept médecins à Alexandrie vient de décider d'en déléguer quatre autres, avec les médecins de la municipalité nous aurons donc 18 médecins

qui visiteront les quartiers arabes et qui, avec l'aide de la police, feront transporter les malades à l'hôpital.

Les européens frappés sont en très petit nombre. A l'hôpital grec, il y a eu deux malades, 1 décès. A l'hôpital européen, il est entré trois cholériques. Ils ont guéri tous les trois.

La proportion des morts à l'hôpital du gouvernement reste la même, c'est-à-dire que les décès sont égaux en nombre aux entrées.

*
**

Le Dr Walter Innès qui est attaché au service sanitaire a été atteint fort légèrement. Mais la nouvelle de sa maladie répandue en ville, a causé une très vive émotion. La vérité est que M. Walter Innès n'a pas même été alité et que son cas des plus bénins ne méritait pas de faire tant de bruit.

Néanmoins, grâce au Dr Innès, l'hôpital indigène compte maintenant un cas de guérison ! A ce titre seul le savant docteur mériterait une récompense exceptionnelle ! Nous la réclamons pour lui bien volontiers.

*
**

En attendant on s'obstine toujours à transporter les cadavres à l'hôpital pour les autopsier. Une circulaire a même été adressée à ce sujet aux hôpitaux de la ville les invitant à mettre les morts à la disposition du Dr Bitter. Naturellement les médecins des hôpitaux ont refusé d'obtempérer à cette singulière invitation.

Encore une fois à quoi sert de pratiquer les autopsies de toutes les personnes qui meurent du choléra ? La maladie offre-t-elle maintenant la moindre difficulté de diagnostic ?

Si, d'autre part, on considère la répulsion des indigènes pour les autopsies, on s'explique de moins en moins la rage de dissection qui s'est emparée des sommités médicales de l'hôpital indigène.

P. G.

La Semaine Politique

En France — Le Conflit — L'impôt sur le revenu — Le général Duchesne à Marseille — En Angleterre: Sir John Morley — Nouvelles d'Abyssinie.

Le conflit entre le Sénat et le ministère Bourgeois soutenu par la Chambre des députés a pris fin, au moins en apparence. En réalité, la crise reste ouverte. Le Sénat a déclaré qu'il entendait ne pas entraver le travail législatif; il siègera, il discutera les propositions et les projets qui lui seront soumis. «Le pays, a dit M. Demôle parlant au nom des groupes republicains de la majorité, prononcera entre les ministres qui n'ont pas craint de provoquer la crise la plus grave et une assemblée qui, pour ne pas compromettre la paix publique, ne veut pas aggraver le conflit constitutionnel bien qu'elle ait pour elle le droit et la loi.»

Dans de pareilles conditions que deviendra le travail législatif ? Dans quel esprit le Sénat

abordera-t-il les lois proposées par les ministres et votées par la Chambre?

L'impôt sur le revenu proposé par M. Doumer, s'il est adopté par la Chambre ce qui est douteux encore, sera sans nul doute repoussé par le Sénat, et si le ministère Bourgeois survit aux pièges qui lui seront tendus, on risque fort de ne pas avoir de budget à la fin de l'année.

La commission du budget nommé par la Chambre est en majorité hostile au projet de M. Doumer. C'est déjà un mauvais symptôme.

— Le général Duchesne a été reçu à Marseille avec enthousiasme. Les détails des ovations dont il a été l'objet console un peu des querelles politiques qui menacent de s'éterniser. Il y a donc encore un terrain où tous les Français sont unis!

*
**

En Angleterre — Nous signalons la rentrée de Sir John Morley au Parlement

M. John Morley est le véritable chef du parti libéral. Ce fut l'ami le plus intime de M. Chamberlain dans cette période de lutte contre le Parlement Beaconsfield de 1874 à 1880. Ce fut M. John Morley qui ouvrit à l'aigle de Birmingham, la *Fornightly Review* qui mit de suite le grand homme de province en pleine lumière.

M. John Morley est un écrivain de grand talent. Il a consacré de fortes études à Voltaire, à Jean Jacques Rousseau, à Diderot, dont il a traduit le *Neveu de Rameau*. Il a étudié la Révolution française et discuté avec pénétration les idées de M. Taine. Ses travaux sur Burke et Walpole sont célèbres. Le «Burke et le Walpole de M. Morley a dit un critique éminent, mériteraient d'être étudiés à loisir, comme des leçons de science politique et des œuvres d'art.»

M. John Morley n'avait pas été réélu aux dernières élections générales. Voilà l'erreur aujourd'hui réparée. Le célèbre écrivain avait d'ailleurs refusé plusieurs fois les offres de quelques uns de ses amis qui lui offraient de démissionner en sa faveur.

Il y a quatre ans, répondant à M. Balfour qui s'était permis de le plaisanter, non sans vivacité, M. John Morley disait: «Je sais depuis longtemps que pour entrer dans la vie politique il faut ces trois choses; un cœur ardent, une tête froide et un épiderme épais» M. John Morley a ces trois qualités.

*
**

Les nouvelles d'Abyssinie sont rares.

C'est avec une certaine anxiété d'ailleurs qu'on les attend.

La saison des pluies commence vers le 15 mars et vers la fin du même mois, il sera impossible à l'armée italienne d'avancer. De plus les difficultés du ravitaillement seront de plus en plus grande.

Rappelons que la rentrée du Parlement italien a lieu le 5 mars prochain. A cette date on espère avoir quelque chose de nouveau.

— Une dépêche arrivée hier nous apprend que le général Baldissera est nommé commandant en chef. Le général Baratieri restera néanmoins en Erythrée.

C.

La Question des Théâtres

Nous apprenons qu'un comité composé de MM. Luigi Stagni, N. Abet, Mario Colucci, C. Penazzi et Fred. W. Simond vient de se constituer dans le but d'organiser l'hiver prochain, des représentations d'opéra par une troupe italienne de premier choix dans la salle du théâtre Abbas Hilmi.

L'information est exacte, nous l'avons constatée, mais elle est incomplète.

Voici où en sont les choses à l'heure actuelle: plusieurs de nos concitoyens demandaient au comité des théâtres de traiter avec un impresario français pour la saison prochaine. Beaucoup de personnes estimaient, avec raison nous semble-t-il, que l'opéra français pourrait alterner à Alexandrie avec l'opéra italien.

L'initiative prise par MM. Abet et Simond ne s'exercerait donc que dans le cas où le comité des théâtres serait décidé à traiter avec un impresario français. Dans le cas où le comité consentirait à chercher en Italie un impresario et une troupe, le nouveau comité n'aurait plus de raison d'être.

Nous nous abstenons quant à présent, de nous prononcer sur ces tentatives inspirées exclusivement assure-t-on, par l'amour de l'art; mais au premier abord, il apparaît cependant que le comité indépendant est surtout opposé à une troupe française pour l'année prochaine.

Que fera le comité officiel? Nous croyons savoir qu'il cédera aux demandes qui lui sont adressées et que c'est encore une saison italienne que nous aurons l'année prochaine.

Quant au projet de certains membres du comité de supprimer purement et simplement l'impresario et d'exploiter directement le Théâtre Zizinia, il n'a guère de chance d'aboutir, en présence surtout des résistances qui s'élèvent de toutes parts.

Les *dilettanti* qui sont à la tête du mouvement actuel assument une grosse responsabilité. Mais ils nous promettent une troupe excellente et nous sommes prêts à les applaudir, s'ils réussissent.

Dans tous les cas, l'urgence d'une solution est reconnue par tout le monde et nous espérons que le comité des théâtres n'attendra pas le dernier moment pour conclure.

C.

SOUVENIRS DE VOYAGE

MARSEILLE

Après des flots berceurs de la mer azurée,
Avec son essaim blanc de joyeuses villas,
Parmi les amandiers, les roses, les lilas,
Marseille resplendit éclatante et parée.

En caressant ton front, ville prédestinée,
Le vent tiède murmure un chant à tes appas,
Il dit ton bonheur calme et qui ne s'éteint pas,
Ton climat radieux comme ta destinée.

Et Marseille sourit à l'éternel Printemps;
Au lointain la mer bleue étend la couleur pâle
De son onde changeante aux soleils éclatants;

Tandis que dominant la Cité triomphale,
Comme un Aigle posé sur le haut d'un rocher,
La Vierge de la Garde élève son clocher.

GRAC.

L'Orient tel qu'il est

LES ARMÉNIENS

IV.

Leurs écoles. — Leur méthode d'enseignement. — La langue française. — L'enseignement en Russie. — La littérature arménienne. — Les pères Mèkhitaristes. — M. Mathieu Marmourian. — Raffi.

Les écoles arméniennes sont généralement laïques; on y apprend en langue arménienne ce que les européens étudient dans leurs écoles. Né à Smyrne, je me souviens d'avoir été de cinq à sept ans dans une école féminine, dirigée par quelques bonnes personnes qui avaient coiffé Ste. Catherine. Nous étions là une vingtaine d'enfants des deux sexes et nous y apprenions l'alphabet. On nous récompensait par des gâteaux et on nous punissait par de petites pincées de poivre mises dans la bouche. Cette pincée de poivre, je me souviens de l'avoir eue une fois. Les samedis soirs, nos maîtresses nous peignaient; elles parfumaient les têtes sages, en sorte que rentré chez nous nos parents apprenaient si nous nous étions bien conduits dans la semaine. Nos bonnes maîtresses nous mesuraient aussi la bouche, de façon que si nous prononcions un mauvais mot, elle s'agrandissait démesurément. C'était chose terrible que d'avoir la bouche grande.

C'est à peu près de cette manière que les enfants arméniens grandissent jusqu'à l'âge de sept ans. Ils vont ensuite à l'école où après qu'ils ont appris à lire, les cartes géographiques sont immédiatement mises devant leurs yeux. — Je me rappelle très exactement que les cartes géographiques où j'apprenais étaient françaises. — Une baguette à la main, l'élève, tout petit encore devant la carte immense suspendue au mur, désigne les cours d'eau ou la ville que le professeur lui demande de montrer. Avec la géographie qui donne les premières notions du monde où il pénètre, l'enfant apprend l'arithmétique. L'histoire arménienne et la lecture française, la géographie et la mathématique sont apprises par démonstration et non par cœur et par récitation. — Je puis assurer, sans vantardise, qu'avant la fin de la seconde année d'étude, les élèves arméniens sont deux fois supérieurs aux élèves de la même année des écoles étrangères.

Au bout de quatre ans d'étude, l'élève arménien doit savoir écrire une dictée sans faute en arménien, l'arithmétique jusqu'à la *régle de trois* inclusivement, toute la géographie physique, la géologie élémentaire, l'histoire arménienne, la grammaire française jusqu'à la fin du verbe quelquefois.

*
**

Pour que l'enfant puisse compléter ses études, il lui faudra encore cinq années de classe. C'est alors que commence pour lui l'étude de la littérature la géométrie, la chimie, la physique, la géographie politique, la cosmographie, la tenue des livres etc.. apprises non

par théorie, mais toujours par démonstration avec tous les instruments que nécessite cette instruction. Je ne conseillerais pas à un bachelier des écoles égyptiennes de se mesurer avec un élève arménien ayant fini son cours de philosophie. C'est que le professeur arménien qui enseignera la philosophie, devra être philosophe et prendre son rôle au sérieux, et l'élève qui l'étudiera, ne la considérera pas comme des mots, il discutera la leçon donnée par le professeur et ne l'acceptera que lorsqu'il en aura bien pénétré du sens. — L'enseignement n'étant pas obligatoire chez les arméniens, il en résulte que les élèves des cours supérieurs étudient par vocation ou par amour pour les lettres et les sciences auxquelles leurs professeurs ont su les intéresser par la méthode spéciale de leur enseignement. Je me souviendrai toujours des années que j'ai passés à l'école nationale de Smyrne, où tout jeunes nous nous pressions, mes camarades et moi, autour du globe terrestre ou bien de la table où nos professeurs se livraient aux expériences de physique et de chimie.

Dans toutes les écoles arméniennes, le français est la seule langue étrangère faisant partie de l'enseignement. En sera-t-il de même à l'avenir? Je voudrais l'espérer, car il est puéril de cacher que l'attitude de la presse française, dans les récents événements d'Arménie, a profondément blessé tous les cœurs arméniens ou plutôt toute la chrétienté de l'Orient. Mais pourquoi cette hostilité de la part de la France à l'égard des arméniens? Quelles en sont les raisons? Je l'expliquerai prochainement et mes compatriotes comprendront alors comment la faute d'un seul homme peut rejaillir sur toute une nation. Des esprits simples attribuent l'hostilité de la France à son alliance avec la Russie. Je veux bien le croire, mais cette dernière ne s'est prononcée contre nous que depuis quatre mois à peine, tandis que toute la presse française nous avait pris à partie — bien injustement du reste — depuis les événements de Sassoun.

Chaque année les écoles arméniennes sont inspectées par les autorités turques. Je me souviens très exactement d'un incident qui se produisit il y a plus de vingt ans lors d'une inspection faite par trois officiers supérieurs à l'école de Smyrne. Le professeur de la classe préparatoire où j'étais, posa à un élève en présence des officiers la question suivante:

— Sous quel nom les étrangers nous désignent-ils?

— Sous le nom de *ghiaour*, répondit l'élève sans hésiter.

Les trois officiers rougirent et le professeur faillit tomber à la renverse. C'est l'épithète injurieuse par laquelle les turcs désignent jusqu'à présent les chrétiens sans distinction de nationalité. Or, les arméniens qui s'appellent entre eux *hây* sont connus à l'étranger sous le nom d'arméniens.

Vers l'époque dont je parle, les arméniens jouissaient d'une certaine liberté quant à l'enseignement dans leurs écoles. Il était beau par exemple d'entendre chanter deux cents élèves un hymne patriotique, de répéter à douze siècles d'intervalle les chants guerriers et archaïques que la tradition a conservés, de voir six cents élèves à la fois manœuvrer au cours

de gymnastique sous le commandement de professeurs spécialement engagés à cet effet. — Mais depuis la guerre russo-turque, c'est-à-dire le jour où les arméniens ont manifesté une velléité d'indépendance, toute liberté même individuelle a été supprimée. L'étude de l'histoire arménienne est maintenant défendue ; on ne peut plus se promener dans la rue un livre à la main sans que ce livre soit saisi ; il est interdit de chanter en arménien, de prononcer le mot patrie, de le citer dans un journal ou dans un livre. Et toute cette tyrannique oppression s'exerce dans des villes comme Constantinople et Smyrne ; que ne doivent-elles pas souffrir les populations chrétiennes de l'intérieur de la Turquie ?

Dans l'Arménie russe, l'étude de la langue arménienne est permise dans toute son étendue, mais elle est devenue facultative depuis que le russe est la langue obligatoire dans toutes les écoles de l'Empire. Du reste les arméniens qui jouissent en Russie des mêmes droits civiques que les russes, qui sont chrétiens comme eux, qui troquent facilement la terminaison *yan* de leur nom contre le *off* ou *eff* russe, se sont russifiés au point que d'ici à cinquante ans il ne leur restera plus rien de l'arménien que l'origine — Me trouvant récemment dans une église arménienne à Odessa, j'y vis une foule élégante arménienne dont un grand nombre d'officiers. Mon amour-propre se trouva d'abord flatté, mais ma stupeur fut grande lorsque j'appris que pas un d'eux ne savait un mot d'arménien.

*
**

On peut affirmer que la littérature arménienne est la plus avancée de l'Orient. Elle peut être classée au même rang que la littérature grecque et immédiatement après la littérature russe. Elle ne s'est pas encore révélée en Europe, mais certes le jour n'est pas éloigné où des traductions des maîtres arméniens seront présentées au public français. Personnellement nous éprouvons pour nos écrivains le même respect que pour les hommes de lettres français et anglais, et ce respect se manifeste chez nous par l'intérêt égal que nous mettons à lire le *Figaro* de Paris et l'*Arévelk*, journal arménien de Constantinople, la revue des *Deux-Mondes* et l'*Arévelian Mamoul* (revue orientale) de Smyrne, les œuvres de Paul Bourget et celles de Raffi, le plus célèbre écrivain arménien du Caucase. Sans avoir la haute et universelle importance des organes et des littérateurs français que je viens de citer, les journaux et les hommes de lettres arméniens sont au même niveau intellectuel. Il sera difficile à mes lecteurs d'accepter cette comparaison, mais je puis assurer qu'il en est ainsi. La traduction en arménien des œuvres si essentiellement françaises d'Alexandre Dumas père fait les délices du peuple arménien ; les œuvres de Molière produisent au théâtre arménien le même effet que sur le théâtre français. Et comment pourrait-il se faire que le public arménien habitué aux œuvres traduites des maîtres français et anglais, puisse s'accommoder des livres que des écrivains arméniens lui présenteraient, s'il ne trouvait dans ces livres une valeur sinon égale du

moins assez supérieure ? Nous admirons des critiques comme Francisque Sarcey ou Jules Lemaitre ; mais nous savons aussi apprécier les nôtres qui analysent sans pédanterie et avec une aisance qui quoique apprise de récente date n'en est pas moins naturelle, les œuvres des écrivains anglais et français. Par exemple si une œuvre littéraire quelconque mérite de fixer l'attention à Paris et à Londres, elle passe aussi par le crible analytique à Constantinople, à Tiflis, à Smyrne etc... Nulle œuvre d'une certaine importance ne paraît dans les deux grandes capitales de l'Europe sans qu'elle ne soit immédiatement traduite en arménien ou tout au moins sans qu'elle ne soit présentée dans ses grandes lignes au public arménien

*
**

Les écrivains arméniens les plus érudits sont dans les rangs des pères mékhitaristes de Venise. Viennent par ordre de date le père Ovkérian et son frère Paacal Ovkérian qui a enseigné l'arménien à Lord Byron ; le père Pakradouni qui a écrit une épopée sur Haïk, une grammaire littéraire qui est le trésor de la langue arménienne, un livre philosophique *l'art de bien penser*, et qui a traduit Démosthènes, Milton et un grand nombre d'ouvrages européens renommés ; Ed. Hurmus, archevêque de Cyragh (Arménie) qui a écrit deux ouvrages sur la théologie morale et dogmatique, un livre sur l'art poétique et qui a traduit *I Promesi sposi* de Manzoni et *l'Enéide* de Virgile ; le père Oxans Kourkénian qui a publié un traité de philosophie en cinq volumes ; le père Jean Issavardens, une histoire complète d'Arménie en français, en trois gros volumes illustrés et qui a traduit en français et en anglais, la liturgie et le rituel arméniens.

Mais l'écrivain le plus savant sur qui se trouve concentré en ce moment toute l'attention des arméniens, est le père Jean Alichan. On a de lui un livre sur l'archéologie et plusieurs ouvrages de géographie sur l'Arménie ; parmi ses livres récemment publiés, les plus célèbres sont *Ararat* et *Sisvan*. Tous les ouvrages du père Alichan sont traduits en français et son dernier livre *Sissagan* est en ce moment sous traduction aux frais de Nubar Pacha.

On sait que la traduction de plusieurs manuscrits considérés comme perdus par le monde savant, a été trouvée dans les archives du Couvent de St. Lazare de Venise, en particulier *Les Assises d'Antioche* que le père Alichan a traduit en français en 1876.

Je cite en dernier lieu, le père Karékine, secrétaire de la communauté du couvent de St. Lazare auquel les arméniens doivent plusieurs traités sur la littérature ancienne et moderne.

*
**

La littérature arménienne en Turquie n'est pas moins avancée. Je me permettrai de citer en premier lieu mon professeur, M. Mathieu Mamourian. Il a traduit en arménien *Zadig*, *Micromégas*, *Jeannot et Collin*, *Blanc ou Noir* de Voltaire ; *l'Histoire de la civilisation* de Buckle ; plusieurs ouvrages de Fielding et de Champfleury ; *Werther* de Goethe ; *Barbier de Séville* de Beaumarchais ; *les Mystères de Paris* d'Eugène Sue ; *les Mille et une*

Nuits ; *les Trois mousquetaires*, *Vingt ans après*, *le vicomte de Bragelonne et Amaury*, d'Alexandre Dumas ; *Ivanhoë* de Walter Scott ; *le Maudit* par l'Abbé *** , et la plupart des œuvres de Jules Verne.

Et ce n'est pas comme traducteur qu'il faut le considérer, car ses livres personnels qui sont aussi divers que ses traductions, représentent une somme de travail égal à celui des ouvrages que je viens de citer. Les arméniens ont de lui trois gros volumes sur l'histoire arménienne, des livres d'enseignement adoptés par toutes les écoles en Orient, des comédies, plusieurs ouvrages sur l'éducation et l'économie domestique etc. .

M. Mamourian a été recteur pendant quinze ans des écoles arméniennes de Smyrne où il professait la philosophie et il est depuis vingt cinq ans c'est-à-dire depuis 1871 directeur propriétaire de la revue l'*Arévelian Mamoul* que j'ai citée plus haut. Il est l'homme qui a initié ses compatriotes aux littératures française et anglaise ; c'est après lui qu'on voit apparaître les écrivains arméniens également contemporains qui tous rivalisant de zèle, ont donné au peuple arménien les traductions des œuvres de Victor Hugo comme de Xavier de Montépin, de Shakspeare comme de Wilkie Collins. Par exemple, les arméniens possèdent la traduction du *Télémaque* de Fénelon ; les journaux arméniens éditent chaque jour en feuilleton les romans de Richebourg, et de Jules Mary qui intéressent les lecteurs arméniens tout autant que le public français.

A côté de M. Mamourian, se place une figure à part qui aurait un nom en Europe si ses œuvres trouvaient jamais un traducteur, j'ai nommé Mélik Hagopian de Tiflis qui sous le pseudonyme de Raffi a publié plus de quarante ouvrages d'un cachet tout personnel et que ses admirateurs plaçant au rang des meilleurs romanciers de Paris et de Londres. Je me réserve d'en parler dans un prochain article, en donnant si possible quelques passages de ses œuvres.

Y. DERVICHYAN.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

AU THÉÂTRE ZIZINIA.

Les Paillasses de Leoncavallo, un maître très justement populaire en Italie et très particulièrement sympathique aux alexandrins, ont été représentés mardi soir au Zizinia.

Je me garderai bien d'analyser les mérites de cette aimable et un peu bruyante partition que quelques uns qualifieront, sans doute, de chef d'œuvre, et qui a obtenu incontestablement un grand succès.

M. Avedano dont c'était la soirée d'honneur chantait le rôle de *Canio*. Il a conquis tous les suffrages et soulevé des tempêtes d'applaudissements. Jamais jusqu'ici nous n'avions observé pareille unanimité : l'ovation, après la romance finale du premier acte, rassemblaient dans un même enthousiasme les brillantes mondaines des baignoires et des loges et les petites bourgeoises du paradis, c'est une cons-

tation que nous faisons avec plaisir, car l'artiste a fort bien joué et fort agréablement chanté. Sa voix puissante a pu se donner librement carrière. Il n'avait à lutter contre aucune difficulté et les sentiments qu'il avait à exprimer étaient clairs et simples. Chacun comprenait aisément et le faisait voir.

M. Brombara, le baryton chantait le rôle de *Tonio*. Il y a montré beaucoup d'art, à son ordinaire.

M^{lle} Olga Mettler mérite aussi les plus vifs éloges et pendant que nous y sommes dans cette distribution signalons M. Broglio, et l'orchestre lui-même !

M. Mingardi, nous l'avons souvent dit, a des éléments insuffisants à sa disposition. Il n'est que juste de profiter de cette occasion pour reconnaître que les violons, et d'une façon générale les instruments à corde doivent être exceptés de ce jugement. Il y a évidemment de véritables artistes dans cet orchestre ; ils ne sont pas responsables des défauts dont ils doivent souffrir les premiers.

*
**

Une seule observation : *I Pagliacci* est un opéra-comique. Il a eu un très vif succès. Voilà une raison nous semble-t-il pour ne pas proscrire définitivement les opéra-comiques du répertoire de la saison prochaine.

*
**

Les soirées d'honneur se sont succédé cette semaine. C'est ainsi que le *Lohengrin* a été représenté à nouveau mercredi. Nous n'avons rien à ajouter à notre précédente appréciation. Mad. Roluti aurait mieux fait de s'en tenir à la *Gioconda*.

Jeudi M. Brombara notre baryton a chanté *Iago* avec un grand succès, mais M. Avedano gravement indisposé n'a pu chanter son rôle.

FORTUNIO.

P.S. — M. Morvand va venir donner une série de représentations au Zizinia vers le 14 mars. Nous sommes très heureux de cette bonne fortune qui nous permettra d'apprécier à notre tour les brillants artistes de la troupe de l'opéra khédivial du Caire.

DEUX SONNETS

I

APRÈS UNE LECTURE DES "TROPHÉES"

à R. WILKINSON.

J'aime, Scalde brumeux, ta cifoine, or silence,
Me furent doux, pourtant tes chants, tes fabliaux,
Gestes mélancolieux des chevaliers loyaux
Mourant pour le Graal et pour la sainte Lance.

Lieds où la châtelaine encapricée avance
Ses lèvres à son page et donne ses joyaux,
Et l'arme, pieux féal, pour les combats royaux.
Où strident des baisers et des cris de souffrance;

Mais vibre triomphale, ah! divine harmonie,
Ta voix d'or, Heredia. Que ton âpre génie
Absorbe seul mon âme et rythme la douleur

De ma vie insipide, Antoine et Cléopâtre!
Et la vision de Khem! Et Marsyas, le père!
J'ai lu, — j'en ai frémi jusques au fond du cœur.

J. G.

II

APRÈS LES "TROPHÉES"

à JACQUES CATTAOUL.

Ils ont tous défilé, les beaux héros anciens,
En des vers somptueux sonnait une fanfare,
Et Grecs et Romains, fiers guerriers que rien n'effare,
Et Cléopâtre ardente et les doux Egyptiens.

Et puis j'ai vu surgir, aux sons des musiciens
Caressant la biva, lumineux comme un phare,
Le Japon tout fleuri d'éventails où s'égare
Un parfum de santal sous des mots magiciens.

Ce fut un rêve étrange! Une mer de saphir
Fuyant devant mes yeux et j'ai vu — sur mon âme!
Oui, j'ai vu Cipango, j'ai vu l'antique Ophir,

J'ai vu les conquérants sous la claire oriflamme
Albès d'un jour nouveau; puis j'ai clos le livre. Or
Les mots luisent encore, joyaux sertis dans l'or.

R. W.

Courrier de la Capitale

(Correspondance spéciale de *La Réforme*)

Le Caire, 27 février 1896.

La question des théâtres.

Ça y est, la question théâtrale est ouverte, tout le monde s'en occupe, tout le monde a contribué à la mettre sur le tapis; mais si vous demandez aux neuf dixièmes de tout ce monde en quoi consiste cette fameuse question théâtrale, ce qu'elle est, ce qu'elle sera ou ce qu'elle peut-être, vous pouvez être sûr que les beaux parleurs de tout à l'heure deviendront aussi muets que des carpes. Ils ne sauront pas le premier mot de la question dont ils s'occupaient un instant auparavant avec autant d'exagération dans le geste que dans la voix. Tout le monde est radical, je parle toujours du monde qui n'a pas la moindre idée de la question, qui n'en connaît ni le commencement ni la situation actuelle et qui parle par oui-dire. X.... affirme savoir par Y.... qui l'a appris de Z.... etc etc que la situation est... ce qu'elle n'est pas du tout. Vous voyez les gestes, les mouvements secs, brusques, les coups de hache surtout, de haut en bas. On est radical ou on ne l'est pas.

Tout cela, qu'on me passe le mot, c'est de la blague.

La question théâtrale existe; mais combien différente de ce qu'on croit généralement. Je ne dirai pas que c'est une question grave, sérieuse, pouvant avoir des conséquences fâcheuses ou amener des complications diplomatiques, mais au point de vue mondain elle intéresse tout le monde, le Gouvernement autant que les particuliers qui paient, et elle mérite assurément d'être prise en sérieuse considération. Ailleurs, en Europe, de véritables campagnes devant lesquelles pâlissent celles des élections sont menées pour les questions théâtrales.

Pourquoi n'en serait-il pas de même ici? Ne fût-ce que pour nous garantir contre toute exploitation de la part de directeurs peu scrupuleux qui empocheraient notre argent en se moquant de nous, nous estimons que l'affaire des théâtres doit être traitée et discutée sérieusement. Mais il ne faut pas la changer en

question personnelle, la faire dévier pour tout dire du point de vue général pour en faire une question de partis ou de sympathies. Il faut surtout que ceux qui s'en occupent aujourd'hui, non par caprice ou désœuvrement, mais par devoir, l'étudiant bien d'abord, se rendent compte du pour et du contre, et remontent à l'origine de la chose avant d'émettre un avis.

M'étant sérieusement et longuement occupé de cette question bien avant qu'elle ne fût seulement soupçonnée par le public, et l'ayant suivie dans toutes ses phases, je crois maintenant que les esprits se sont un peu calmés pour pouvoir en parler aux lecteurs de *La Réforme* en connaissance de cause d'abord ce qui veut dire que la situation est bien telle que je l'établirai — et avec l'assurance que la solution sera celle que j'indiquerai. On va me comprendre.

Il y a quelque temps, un charmant garçon que j'estime beaucoup autant comme homme que comme artiste, un piocheur par conviction, M. Gustave Cenci, directeur de l'Institut International de Musique et du journal *l'Arte*, écrivait d'Alexandrie, où il se trouvait de passage, une lettre à *l'Imparziale*, dont il est le collaborateur artistique et le critique d'art. Cette lettre qui a fait un certain bruit à cause de la compétence de son auteur en la matière préconisait en résumé une nouvelle phase des questions théâtrales d'Egypte par la fusion des Théâtres et des Comités du Caire et d'Alexandrie.

Il serait trop long d'entrer dans les détails pour prouver que l'idée de M. Cenci est irréalisable. Lui-même avec lequel j'ai longuement et sérieusement discuté la question, est convaincu aujourd'hui de l'impossibilité d'adopter ce projet — grandiose assurément mais point pratique — de faire fusionner les Comités et les Théâtres de deux villes qui ont une organisation bien distincte, des ressources différentes et deux publics encore plus différents. A tort ou à raison, ce n'est pas le moment de l'établir, la différence de ressources est grande entre le théâtre du Caire et celui d'Alexandrie.

Ici nous n'avons que deux éléments, le gouvernement et le public; là-bas vous avez un troisième facteur, la Municipalité. Ici, le théâtre est géré par le gouvernement, en vertu d'un règlement spécial; à Alexandrie il est dirigé par des délégués de la ville, qui ne sont pas liés par des restrictions et qui peuvent par conséquent faire toutes les modifications qu'ils croiront convenables. Cette différence s'explique par le grand écart des recettes entre les deux théâtres — celui du Caire donnant jusqu'à 13,000 Livres, tandis que celui d'Alexandrie arrive à peine à 6 000 —, et par cela encore que dans ces sortes d'affaires un gouvernement doit prendre beaucoup plus de précautions qu'une ville qui a son spectacle privé.

A un autre point de vue encore le projet est irréalisable. Comment ferait-on, en effet, pour promener deux troupes entre le Caire et Alexandrie — à supposer, ce qui est impossible dans les conditions actuelles, que les ressources puissent être égalisées — et comment aussi organiserait-on les spectacles? En transportant en même temps décors et accessoires? Mais ils ne peuvent servir aux deux théâtres qui ont des dimensions différentes. D'autre part encore, que ferait-on, une fois la fusion opérée, si tel spectacle ne plaisait pas à la ville du Caire et plaisait par contre à Alexandrie et vice versa? Quelle serait, dans ce cas, l'attitude des deux comités réunis en un seul, puis celle du gouvernement et de la Municipalité?

Continuer serait inutile. Le projet est irréalisable pour toutes ces raisons et pour bien d'autres encore dont l'énumération nous mènerait trop loin.

Il me reste à dire encore quelques mots sur cette même question et au sujet de ce même projet qu'on a prêté à un haut fonctionnaire du Gouvernement. Je vais être clair. Il n'y a ja-

mais eu de projet dans ce sens, mais une simple idée une opinion émise il y a longtemps par Sir Elwin Palmer, Conseiller financier de S. A. le Khédive. En sa qualité de membre du Comité des Théâtres chargé par le Gouvernement de veiller au bon usage des deniers de l'Etat et des particuliers, Sir Elwin Palmer, désireux de venir en aide dans la mesure du possible au théâtre d'Alexandrie, avait songé à le relier à celui du Caire, et à égaliser ainsi les privilèges. C'est de cette idée vague qu'on a fait un projet bien qu'il n'ait pas été posé officiellement et que son promoteur lui-même l'ait abandonné, bien convaincu de l'impossibilité de le réaliser. Les choses sont restées là. Il ressort néanmoins de ce fait que le Gouvernement songeait à faire bénéficier la ville d'Alexandrie d'un avantage nouveau, et si ces bonnes dispositions, qui subsistent encore, je le sais, de bonne source, pouvaient amener un changement dans le sens des concessions gouvernementales, c'est-à-dire un subside fixe et sérieux pour le théâtre d'Alexandrie, c'est à mon sens ce qui pourrait vous arriver de mieux, car vous auriez un avantage sans tomber dans une soumission. Votre théâtre vous resterait bien vôtre, vous pourriez en faire tel usage qu'il vous plairait à votre goût ou à votre caprice, et vous éviteriez ainsi l'infériorité forcée quoi qu'on dise, vis-à-vis du théâtre du Caire si les deux se trouvaient réunis. Pour cela, je crois votre Comité très-apte à mener bien et rondement les choses. Tel qu'ils est aujourd'hui il jouit de la confiance du Gouvernement et je peux vous affirmer qu'en le changeant vous auriez plutôt à perdre qu'à gagner. Conservez lui plutôt son indépendance et gardez votre théâtre aussi indépendant. S'il y a eu erreur une fois par hasard, ce n'est pas, à mon humble avis, une raison pour jeter les hauts cris. Je suis étranger à la ville d'Alexandrie, absolument en dehors de toute question de parti, par conséquent, et c'est au point de vue de votre intérêt que je me place pour vous donner ce dernier conseil: Restez comme vous êtes, c'est-à-dire libres de toute entrave. Modifiez, si vous voulez et comme on m'affirme que vous le faites en ce moment, votre mode de diriger ou plutôt d'exploiter votre théâtre, mais ne cherchez pas à fusionner. Vous auriez tout à perdre et rien à gagner et vous n'auriez même plus la satisfaction d'avoir quelque chose à vous.

Quant à vos ressources, si elles sont relativement modestes aujourd'hui elles peuvent croître dans l'avenir et l'aide du gouvernement ne manquera pas à votre ville. Dans la mesure du possible, elle vous est acquise.

Je crois avoir tout dit et je m'arrête de crainte de me répéter encore.

AMONASRO

P.S. - Je vous donnerai dans ma prochaine correspondance des détails sur la situation de la question théâtrale du Caire, qui intéresseront autant les caïrotes que vos lecteurs alexandrins. Ils y verront en effet, un sujet d'enseignement qui pourra leur être profitable pour l'avenir.

A.

Chronique Judiciaire

La Compagnie de Suez.

LE CAIRE, 26 février

La Compagnie de Suez a eu à soutenir deux procès fort intéressants. Le premier qui a été jugé le mois dernier était relatif au paiement

à forfait de travaux inachevés exécutés par la compagnie avant l'introduction de la lumière électrique.

A la suite de l'arbitrage de M. Ribot, on pouvait croire que tout serait terminé et que la compagnie en aurait fini avec les réclamations, d'autant que tous les employés avaient touché l'indemnité fixée par l'arbitrage. Mais il n'en a pas été ainsi et trois employés qui ont cessé d'appartenir à l'administration ont entamé une action judiciaire.

Ils soutenaient qu'ils avaient encaissé contraints et forcés. Malgré l'habileté de M^e Carton de Wiart, le tribunal a donné gain de cause à la Compagnie dont les intérêts étaient confiés à M^e Alberic Le Moine, l'éminent avocat du barreau d'Alexandrie.

**

La seconde affaire a eu un grand retentissement à Paris. Il s'agit de l'affaire des parts de fondateur que réclament certaines personnes. A Paris on a demandé à la chambre et au sénat l'autorisation de poursuivre devant la juridiction pénale MM. Charles Roux et Guichard administrateurs de la Compagnie et l'affaire a mal tourné pour le plaignant ancien avocat qui a été condamné. Au Caire M^e V^e Enani assistée de M^e Carton de Wiart s'est adressé à la juridiction civile. Ces parts de fondateurs doivent être quelque part affirmées, et puisque M. de Lesseps est mort, la compagnie doit les détenir au détriment des vrais destinataires.

C'est encore M^e Alberic Le Moine qui plaide pour la compagnie. Nous rendrons compte du jugement qui n'est d'ailleurs pas douteux, dans un de nos prochains numéros.

A propos de ces parts de fondateur aujourd'hui si recherchés rappelons cette anecdote curieuse qui nous a été racontée récemment. Un agent de la compagnie devait à un petit commerçant de Port-Saïd 325 francs, il offrit une part dont il était porteur en paiement, mais son offre fut dédaigneusement repoussée. C'était cependant une bonne affaire. La suite le prouve !

*

**

Le prononcé du jugement dans l'affaire du gouvernement contre la Compagnie du Gaz a été remis à huitaine.

Ce retard provient de la présentation par le gouvernement d'un nouveau mémoire de dernière heure.

M^e. BONATOS.

LA RÉFORME

EST EN VENTE :

A Alexandrie. — LIBRAIRIE SCHULER,
Rue Chérif Pacha.

Au Caire. — LIBRAIRIE INTERNATIONALE,
Grayche — Laffet.

A Port-Saïd. — LIBRAIRIE HORN.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction à M. le Secrétaire de la Rédaction.

Les Echos de la Semaine

Dimanche. — L'exposition locale de fleurs et de légumes a été décidée par l'assemblée tenue hier soir, dans la salle des conférences de l'église anglicane de Ramleh.

Elle aura lieu à Ramleh dans le courant du mois d'avril prochain. Le comité est ainsi composé: Lieutenant colonel Burklic, le juge Sandars, MM. Alderson, P. W. Carver, Cornish, Cumbo, Foster, Philip et Ross.

— Une messe de requiem, pour le repos de l'âme des victimes des derniers massacres d'Arménie, a été célébrée ce matin, en l'église arménienne catholique d'Alexandrie. Cette église était trop petite pour contenir le grand nombre de personnes qui avaient tenu à assister à cette cérémonie. Arméniens catholiques, orthodoxes ou protestants y étaient confondus; on y remarquait même nombre de personnes appartenant à d'autres colonies.

Le R. P. Pierre Apelian a officié et donné l'absoute; puis il a prononcé, en langue arménienne, un sermon émouvant qui a produit une profonde impression et amené des larmes aux yeux de tous ses auditeurs. Il avait pris pour sujet ce passage de Jérémie: « Et vous tous qui passez par le chemin, regardez et voyez s'il est une douleur plus poignante que ma douleur. » A l'issue de la cérémonie une quête, très fructueuse, a été faite au profit des victimes des récents événements.

*

**

Lundi. — M. Cambon, ambassadeur de France à Constantinople, est arrivé à Alexandrie par le paquebot de la Compagnie Russe. Il a été reçu par M. de Lacretelle et le personnel du Consulat.

M. Cambon est parti pour le Caire où il va rejoindre M^{me} Cambon.

*

**

Mardi. — Le comité de l'Exposition horticole du Caire a décidé dans sa réunion d'hier où les comptes des recettes et des dépenses de la dernière Exposition ont été examinés, que la date de la prochaine Exposition serait fixée entre le 1^{re} et le 15 janvier 1897.

Les comptes de l'Exposition de cette année se sont soldés: en recettes par L. E. 1,033,850^m et en dépenses par L. E. 609,190^m, d'où un excédent de L. E. 424,660^m, auquel il faut ajouter une somme de 50 L. E. déjà souscrite pour l'année prochaine par S. A. le prince Hussein pacha Kamel, président du comité.

Il a également été décidé dans cette réunion la formation de nouvelles classes dont le détail sera ultérieurement porté à la connaissance du public.

Ces résultats sont donc des plus encourageants.

C'est une raison de plus pour engager nos concitoyens d'Alexandrie à adhérer au comité d'organisation de l'exposition d'horticulture d'Alexandrie.

*

**

Mercredi. — M^r Charles Emile Wellmschey, premier commis au consulat Impérial et Royal d'Autriche-Hongrie, à Alexandrie, vient d'être nommé secrétaire adjoint à ce consulat.

*
**

Jeu di.— Un decret Khédivial nomme S.E. Emin Pacha Fickry directeur général de la Daira Sanieh. Il est remplacé à Alexandrie par S.E. Ismail Pacha Sabri, procureur général près des tribunaux indigènes.

Nous avons dit combien nous regrettons le départ de S.E. Emin Pacha Fickry. Il ne nous reste plus qu'à lui adresser nos félicitations. Son successeur est, nous assure-t-on, un fonctionnaire distingué et énergique.

— Les indigènes qui s'étaient opposés à l'enlèvement du cadavre d'un des leurs par les employés du service sanitaire ont passé en jugement devant le tribunal indigène.

Dix neuf d'entre eux ont été condamnés à des peines variant entre 15 jours et huit mois de prison.

Evidemment ces malheureux ont eu grand tort de s'opposer par la force à la consigne des employés du service sanitaire, mais ils sont frappés bien durement?

*
**

Ve adredi.— On nous assure qu'une pétition se signe en ville demandant le renouvellement intégral du conseil municipal tous les six mois.

Reaseignement pris cette pétition émanerait des imprimeurs et afficheurs d'Alexandrie.

*
**

Samedi.— On annonce qu'une médaille commémorative serait frappée prochainement pour être offerte par la municipalité au Dr Walter Innès.

D'un côté, on lirait cette inscription: au courage civique et professionnel.

De l'autre: au Dr Walter Innès le seul cholérique guéri à l'hôpital du Gouvernement!

Chakour bey serait délégué par le ministre de l'intérieur pour remettre cette médaille et une couronne civique au savant docteur.

*
**

— C'est curieux, comme Z. grossit! Il deviendra bientôt comme un tonneau.

— Ce n'est pas étonnant, il passe sa vie dans les cercles.

*
**

Made X qui a dépassé la quarantaine a renoncé depuis peu à se décolleter.

— C'est une femme intelligente dit C. son vieil ami; elle a compris qu'il fallait jeter un voile sur le passé.

*
**

Emmanuel Arène racontait l'autre jour quelques mots vraiment charmants d'écrivains célèbres:

Edmond About reçoit un jour à déjeuner, dans sa campagne de Malabri, une soixantaine d'hommes de lettres, membres de je ne sais plus quel congrès artistique. Le nom de chaque convive est marqué sur son menu, mais la table est vaste et tout le monde est déjà assis que six à sept invités sont encore trottinants à la recherche de leur place:

— C'est curieux, fait About à son voisin: ils sont tellement inconnus qu'ils ne trouvent plus leur nom!

*
**

Eugène Labiche, dans un diner également, se trouve à côté d'une vieille raseuse qui veut l'entreprendre sur « la littérature »:

— Voyons, cher maître, entre nous, que pensez-vous de Shakespeare?

Et Labiche, confidentiellement:

— Mon Dieu, madame, cela dépend; est-ce pour un mariage?

*
**

Grosclaude ou Capus, pour citer un jeune après ses ancêtres, avisant au cercle, un de ces admirables Péruviens qui abattent des huit et des neuf à tout coup, le salue de ces mots:

— Compliments, monsieur, vous abattez comme Corneille!

QUESTION ÉLECTORALE

Pour être élu par le collège des propriétaires, doit-on nécessairement être propriétaires soi-même? ou bien, suffit-il d'être inscrit sur la liste générale des électeurs?

L'art. 4 du décret du 4 janvier 1890 porte: « Nul n'est éligible, s'il n'est électeur. »

De là deux thèses.

Les uns disent: lorsqu'il s'agit d'une élection, « l'électeur » est celui qui peut voter dans cette élection. — Peu importe ce qu'il en est pour des élections différentes. Les seuls électeurs dans le collège des propriétaires étant les propriétaires qui occupent un local d'une valeur locative de 75 livres, il s'ensuit nécessairement qu'eux seuls peuvent être élus par ce collège.

Non, répondent les autres, car après avoir dit que nul n'est éligible s'il n'est électeur, l'art. 4 ajoute: sont électeurs tous ceux qui... occupent à Alexandrie un local d'une valeur locative de 75 L. et ne sont pas dans un cas d'indignité. Les deux paragraphes se lient l'un à l'autre. Cet article fixe ainsi les conditions qui, à tort ou à raison, ont paru seules nécessaires pour l'éligibilité; aucune autre restriction n'est posée; on ne saurait y suppléer par des raisonnements.

Il faut bien en convenir, les deux thèses sont soutenables. Il en est toujours ainsi lorsque les lois sont mal faites et tel est le cas certainement de la loi municipale.

Toutes les discussions possibles ne feront pas que ce qui est obscur devienne absolument clair; il n'en faut pas moins choisir.

La première interprétation est assurément la plus séduisante par sa simplicité, par son apparence rationnelle.

C'est cependant à la seconde que nous nous rallierons, car:

1^o en matière électorale, dans le doute, c'est à l'interprétation la plus large et la plus libérale qu'il faut toujours donner la préférence.

2^o le conseiller municipal n'est qu'un mandataire; or, en principe, le mandataire n'a pas besoin d'avoir toutes les qualités du mandant lui-même.

Des propriétaires, des importateurs peuvent penser qu'un avocat, par exemple, pourra mieux qu'eux-mêmes défendre leurs intérêts dans un corps délibérant, surtout si, à côté de lui, sont

délégués des propriétaires, des importateurs. Pourquoi restreindre leur choix, lorsqu'il s'agit de leurs intérêts?

N'en est-il pas ainsi dans les plus hautes élections en Europe?

Les élus au Parlement ne sont-ils pas souvent, le plus souvent même, étrangers au collège qui les nomme? Il suffit qu'il réunissent les qualités civiques inhérentes aux mandats publics.

3^o C'est bien, en même temps, ce que semble avoir voulu le décret.

Les trois premiers articles parlent de la composition de la Commission; il y est dit que « deux membres sont élus par les propriétaires d'immeubles » etc. etc.

Puis vient l'intitulé spécial: élections et, là, se trouve l'art. 4 fixant seul les conditions d'éligibilité, dans les termes que nous avons rapportés.

Après quoi vient l'art. 6 qui, se référant à l'art 4, porte: « les huit membres nommés par le Gouvernement ne pourront être choisis « que parmi les électeurs »; — toujours les simples conditions générales, lorsqu'il s'agit de nomination comme d'éligibilité.

Et ce n'est pas à dire que le décret ait, en ces articles, perdu de vue la distinction des divers collèges, puisque l'art. 7, qui suit immédiatement, réglemente le mode d'élection des collèges spéciaux, sans rien modifier, du reste, ni restreindre ni faire aucune distinction en ce qui concerne les conditions d'éligibilité.

ABOR DAPTALE

La science Contemporaine

LA DÉCOUVERTE DU PÔLE

Le pôle est-il enfin découvert? Nous le saurons bientôt d'une façon certaine. Des nouvelles apportées à Irkoutsk par des négociants de la maison Kouchnaref annoncent que Nansen a triomphé, et qu'il a planté le drapeau norvégien sur les banquises jusque là inaccessibles. Les savants de Christiania exultent, ils remportent là une victoire qui en vaut bien d'autres. Les plus intrépides s'étaient jusqu'alors heurtés à l'infranchissable muraille de glace qui recouvre l'axe de la terre. Le triomphe de Nansen est mieux qu'une victoire pour son pays, c'est une bataille gagnée au nom de la science de toutes les nations, qui n'a d'autre patrie que celles de la civilisation et du progrès.

En attendant qu'une affirmation officielle nous soit parvenue, nous pouvons rappeler brièvement ce qu'est Nansen, et ce que fut, à son principe, l'expédition à la tête de laquelle il s'est mis. Il nous faut pour cela remonter à près de trois années en arrière, lorsque, en juin 1893, le courageux explorateur mit à la voile pour les régions glacées. Depuis ce départ, nous n'avions eu que de loin en loin des nouvelles de Nansen et de ses onze compagnons. A la fin d'octobre 1893, ils avaient été rencontrés. disait-on, dans la mer de Kara, en face des côtes de la Nouvelle-Zemble, lut-

tant contre les vents et les destins contraires. Ils s'étaient dirigés le long des côtes sibériennes, qu'ils devaient quitter seulement vers l'embouchure de la Léna, aux îles de la Nouvelle-Sibérie.

Nansen entra alors résolument dans la mer boréale, s'avançant vers le pôle sur son navire *Fram* (*En Avant!*). Ce navire avait été construit d'après ses indications : c'était un schooner à trois mâts, long de 34 m. 50 à la ligne de flottaison, et, particularité curieuse, de forme semicirculaire, comme l'étaient, aux époques lointaines des légendes scandinaves, les esquifs de ces audacieux rois de la mer, les Vikings. Voilà le nom de Nansen inscrit désormais à leur suite.

* *

L'explorateur méritait vraiment de conquérir le pôle. Lorsqu'en 1893, il vint entretenir le monde scientifique de son expédition prochaine, on racontait de son audace et de sa sagacité, des choses merveilleuses. Lui seul avait su traverser cette terre désolée et déserte du Groënland dans toute sa largeur de 1,000 kilomètres. Le Groënland est tout entier recouvert de glaces perpétuelles, comme l'étaient jadis nos contrées, aux lointaines époques glaciaires. Le thermomètre y tombe à -40° , quelquefois à -50 degrés. Aucun vestige de vie animale ou végétale. Une nuit éternelle pèse sur ces terres désertes et glacées Nansen les traversa, d'une mer à l'autre, sur ces longs patins suédois que l'on nomme des *skiss*.

Pour effectuer ce treizième exploit d'Hercule, il faut vraiment avoir l'âme chevillée au corps, et l'amour de l'exploration vissé dans l'âme. Nansen choisit onze compagnons robustes et décidés comme il l'était lui-même, il embarqua des provisions pour six ans. Il prit avec lui un ballon captif pour les observations à grande hauteur. Des barques en peaux de bête pouvaient être chargées à dos d'homme, s'il fallait se réfugier sur les banquises. Il avait cependant la plus grande foi dans son navire, qui, d'après lui, ne pouvait être brisé par les glaces, construit qu'il était avec des précautions inouïes.

Le *Fram* était en bois. Mais quel bois! Du fer, et mieux encore. On avait choisi des chênes conservés depuis des années dans les chantiers du gouvernement. Le bois était si dur, que les charpentiers suédois le comparaient à du silex, et qu'ils ébréchaient leurs outils en le creusant. On donna au navire l'épaisseur triple des plus fortes résistances. Les banquises ne pouvaient faire autrement que de faire place à ce véritable boulet, qu'elles soulèveraient peut-être, mais qu'elles n'écraseraient jamais.

* *

Le plan d'exploration de Nansen a déjà été exposé. Un simple regard sur la carte du pôle et de ses alentours suffira pour s'en rendre compte. Nansen avait résolu de se laisser porter jusqu'au pôle par les courants qui le traversent, et qui vont des îles de la Nouvelle-Sibérie au Nord de l'Atlantique. De longue date, on avait remarqué que la côte orientale du Groënland charriait d'énormes quantités de bois qui ne pouvaient provenir que de deux points de départ : l'Amérique ou la Si-

berie. Lorsque la *Jeannette* s'engloutit dans les flots de la mer sibérienne, ses épaves s'en allèrent, suivant ce courant, s'échouer sur les côtes du Groënland. Elles avaient traversé le pôle. C'est leur route que Nansen rêva de suivre, dût-il le tenter à quatre ou cinq reprises.

Sa ténacité vient, paraît-il, d'être récompensée. Nansen est un intrépide qui va son chemin sans s'arrêter aux épines qui peuvent le déchirer. Lors d'un de ses derniers voyages dans les glaces, il chassait l'ours blanc et crut avoir blessé à mort une superbe bête. Il se précipite, mais un bruit le fait retourner. L'ours est à deux mètres de lui, blessé mais plus furieux encore. Nansen ne perd pas contenance. Il ajuste le fauve et l'étend raide mort. Il montrait un jour à l'un de ses intimes la peau de l'ours blanc, sa victime : « S'il n'était pas dans ma collection, disait-il en riant, je serais dans la sienne ».

Si donc, comme tout le fait supposer, le pôle est enfin découvert, c'est une victoire nouvelle que vient d'inscrire à son livre d'or le siècle qui va finir; ouvert au bruit des batailles, il semble vouloir s'achever dans le travail et dans la paix. Le dix-neuvième siècle restera, quelle qu'aient été ses erreurs, comme la première et plus grande manifestation du génie industriel de l'homme; il a découvert des mondes, relié entre eux les peuples, mélangé les mers, porté partout le mouvement et la parole. Il ne restait plus qu'un coin perdu du globe où l'homme n'ait point encore porté ses pas. Avec la découverte du pôle, la terre lui appartient désormais tout entière.

D^r OX.

FANTAISIES

Incident Electoral.

On dit que le peuple Italien est celui de tous les peuples qui a fait le plus de progrès en le moins de temps, mais je remarque avec plaisir que si le peuple Egyptien continue dans la voie où il est entré, en moins de dix ans, il remplacera le peuple Italien. On a, en effet, qu'à jeter les yeux sur le résultat des dernières élections municipales pour juger de la véracité de mon dire. Depuis 4 à 5 ans à peine la moitié des électeurs répondaient à l'appel et allaient aux urnes tandis que cette semaine plus de 3/4 ont pris part au vote. Quel coup d'œil amusant! A travers toute la ville, sur tous les murs des affiches de toutes les couleurs et en toutes les langues. Sur les murs en haut en bas, au milieu, partout enfin, des affiches.

Voulez-vous sauver les intérêts de la ville votez pour Zuro, votez pour Pado bey votez pour Adib! votez pour Benachi! votez pour Manusardi! Alexandrins intelligents en envoyant X. à la municipalité vous nous rendrez les splendeurs d'Alexandrie etc. etc. et les Alexandrins intelligents et soucieux de leurs devoirs ont voté pour Benachi, et pour Padoa bey, pour Zuro et pour Manusardi mais ma plume se refuse à traiter des questions qui ne sont pas de mon ressort. Je puis cependant raconter un incident électoral et je vais tenir ma promesse.

Celui qui a visité la Bourse le vote la journée du lundi pourra se rappeler et reconnaître celui dont je veux parler. En effet parmi les agents électoraux si je puis appeler ainsi

ceux des amis des candidats qui, sans aucune rénumération, travaillaient aux intérêts de leur ami se faisait remarquer un jeune homme brun de nature, petit de taille, petite moustache noire et des yeux noirs plein de feu dont un lorgnon d'or en faisait ressortir encore l'ardeur. Ce jeune homme surveillait tous ceux qui entraient par la grande porte et se dirigeaient vers les urnes. Très connu lui-même en ville et connaissait tous les électeurs ou à peu près et soit par une douce parole, soit par une supplication, soit par insinuation il faisait inscrire le nom de son candidat sur le bulletin.

Si c'était un grec dont il ne connaît point la langue, immédiatement il appelait à lui un de ses amis à son aide et ainsi pour chaque électeur. Dans l'ardeur de la bataille il voit s'introduire un homme de 35 ans à peu près de petite taille, très bien habillé avec chapeau haut de forme et possédant un extérieur tout à fait noble et distingué. Notre homme se dirige vers lui et chapeau bas le prie de voter pour ses candidats; sur un refus il revient à la charge. Tous les hommes intelligents et soucieux des intérêts de la ville lui dit-il votent ce bulletin; il ne peut de les imiter. Ce monsieur à chapeau haute forme insulté par ce propos tire sa carte et la présente au jeune homme brun qui l'accepte et se retire. Quel ne fut pas la stupéfaction de notre homme en lisant sur la carte un nom de Baron avec armoiries etc. etc. fichtre! dit-il moi je n'ai jamais rien tenu en main, quoi! pour un candidat être obligé de tenir sabre ou pistolet, c'est trop fort et encore qui sait? on dit qu'au pistolet on tombe raide, au sabre on se taille la gorge, mais en agent actif et sachant que ce n'était pas le moment de la réflexion : à demain, dit-il, les affaires sérieuses et il se remit à sa première besogne. Vers trois heures de l'après midi notre illustre Baron revint mais vêtu d'un pantalon et d'une jaquette grise avec ceinture en cuir et chapeau de paille et sans gilet pour mieux peut-être montrer sa poitrine et ses muscles, il se dirige vers notre ami et lui demande son nom et le lieu de ses occupations et son genre de travail. En trois mots notre agent le renseigne, car l'heure de la fermeture des urnes approchait et il cherchait à gagner quelques voix de plus à ses candidats. Sur ce, le Baron se retire en disant : Nous nous reverrons. A ces paroles notre agent lève la tête et reconnaît dans ce costume l'homme du matin. Ah! Ah! dit-il ça devient sérieux et il se mit de suite à la recherche de deux témoins dont le premier devrait se battre en son lieu et place. Il s'est présenté de puis à raison de Lst. mille, un autre à 500 mais le meilleur marché est un ancien militaire qui s'est offert de le remplacer à condition de lui faire nourrir ses enfants s'il meurt. Les pourparlers continuent maintenant sur le genre de vie, l'éducation qu'il faudrait aux enfants etc. etc. Nous tiendrons nos lecteurs au courant mais pour le bien de l'humanité nous les avisons de vouloir bien rechercher un combattant à meilleur marché et de l'adresser de suite par la poste à notre adresse.

FORGERON.

Nous recommandons à nos lecteurs M. J. S. Papasian, qui vient d'établir à Alexandrie un atelier de réparations et d'accordage de pianos, orgues et de tous instruments de musique.

M. Papasian donne, en outre, des leçons de musique vocale et instrumentale soit à domicile, soit chez lui.

S'adresser à la papeterie de la Bourse, rue Chérif Pacha.

VERS A L'AIMÉE

Vois-tu ce prisonnier qui languit et qui pleure
Rongé par le chagrin de sa froide demeure?
Vois-tu son corps plié sous le faix du souci
Et son front tout ridé par un doigt sans merci?

Eh bien, l'ennui cruel le poursuit à toute heure
Il cherche à l'é luder... c'est en vain qu'il se leurre
Et cet homme, ton frère, à la peine endurci,
Est là, dans son caveau, si tristement assis!

Pourtant lorsqu'il s'élève à sa morne fenêtre.
Qu'il voit à ses barreaux la nature apparaître
Son être se ranime à la clarté du jour.

Je suis ce prisonnier... Ma prison c'est la femme
Comme lui quand ses liens tiraillent ma pauvre âme
Je vais à ma fenêtre, et j'y vois ton amour.

I. J. A.

LA MODE

Parlons un peu, si vous le voulez robes du soir : costumes et toilettes de bal, si semblables souvent qu'il y a là un écueil que je voudrais signaler à mes lectrices : autant il est joli, artistique même, d'inspirer les atours modernes des toiles des maîtres où se sont fixées les modes du passé, autant il est de faux goût — une sorte de rastaquouérisme de l'élégance — de copier servilement des costumes qui, dictés par des coutumes différentes des nôtres détonnent un peu dans les habitudes de notre vie actuelle ; il faut donc éviter dans notre toilette des exagérations qui frisent le travestissement, et au contraire lorsque nous prenons un déguisement, l'exécuter avec la plus parfaite fidélité.

Comme compromis, nous avons les combinaisons inspirées par les diners et les soupers à « têtes » dans lesquels il faut savoir allier une robe moderne avec une coiffure de styte.

J'écarte d'abord résolument pour les femmes toutes les transformations burlesques ne pouvant admettre un seul instant que pour le fugitif succès d'entendre dire ; « Oh ! très amusante, très drôle la tête de Mme X... ! » On sacrifie rien de ce qui rend charmante et belle — résultat ordinaire de ces têtes invraisemblables, — et je laisse aux hommes le soin de s'enlaidir par des bonnets de coton grotesques, des calottes grecques renouvelées de concierges d'un autre âge, et autres horreurs de la sorte.

L'éclectisme de nos modes se prête du reste fort aisément aux adaptations harmonieuses du présent et du passé. Nos jupes de satin unies, toutes droites aux plis un peu lourds et un corsage à petites basques avec grande draperie de guipure de Venise s'allient à merveille avec une tête Marie de Médicis, les cheveux blonds crépés et une petite couronne royale posée en arrière à la Rubens ; de même le petit chaperon Marie Stuart, ou, pour les personnes plus âgées, la coiffe Catherine de Médicis qui accompagnera très bien une simple robe de velours sombre qu'on pourra réhausser d'une chéreuse en dentelle d'or.

Les robes en beau broché ton sur ton, ou en velours chatoyant, sur le corsage desquelles on

disposera une chute de nœuds serrés figurant une pointe, appellent la coiffure Marion Delorme, un peu basse sur la nuque, les boucles emmêlées de fils de perles et de grosses roses nichées derrière les oreilles ; pour toutes les robes genre Trianon, si nombreuses qu'elles soient, les parures de tête qu'on peut leur allier sont plus nombreuses encore, et peuvent fournir une mine inépuisable, toujours séduisante comme tout ce qui porte la marque du siècle de l'élégance suprême.

Enfin, dans les robes de pure fantaisie, sans style, ne peut-on trouver des arrangements de « fleurs ? » Un groupe de jeune amies s'attachant chacune à personnifier une fleur différente ferait une délicieuse « entrée ». Comme type de « rose » par exemple, sur une jupe de satin voilé de tulle, de longues tiges de roses montées dans la ceinture et se terminant presque en bas de la jupe par de belles roses épanouies, au corsage la disposition inverse de façon que les fleurs montant de la taille au décolleté y figurent comme un éventail ; au cou grosse ruche de pétales de roses, et couronne semblable entourant le chignon très haut sur la tête, l'effet serait charmant.

A propos de jupes de tulle, disons que celles de cet hiver sont faites absolument sur la forme des jupes de dessous, tout à fait plates d'en haut, sans une fronce même aux hanches, et très biaisées du bas ; de cette manière, le satin est à peine voilé et conserve tout son châtoisement sous ce transparent léger ; deux épaisseurs de tulle seulement : un nuage.

MARTHE DE LANCEY.

LES YEUX

Leur beauté, leur langage, — leur conservation.

De toutes les parties du visage, la plus belle sans conteste, ce sont les yeux. Dès les âges les plus reculés de l'antiquité, ces deux étoiles, dérobées au firmament, pour qu'elles resplendissent plus vives et plus brillantes dans un gracieux visage féminin, furent chantées par les poètes, sculptées dans le marbre et peintes sur la toile, par les artistes, avec une délicatesse empreinte d'idéalisme.

C'est à eux aussi que les femmes ont attribué de tout temps la fascination qu'elles exercent sur les hommes ; aussi, eurent elles toujours pour les yeux un culte particulièrement cher.

La conviction populaire est que l'œil est le miroir de l'âme, et quoique la science ait de nombreuses objections à faire à cette croyance elle l'accueille sans discussion répondant ainsi au sentiment général partagé même par les personnes instruites. Il s'ensuit qu'on attribue aux yeux seulement l'expression des sentiments et des passions qui troublent le cœur humain.

Les yeux, avec leur grandeur variée, avec leurs mouvements dans toutes les directions, avec leur couleur qui change de ton au point de ressembler à un lambeau du ciel ou à deux

charbons ardents, ombragés légèrement par les sourcils, plus ou moins marqués, par les cils épais et allongés, peuvent, à l'aide d'un jeu rapide et varié, exprimer les sentiments les plus doux, les plus passionnés, les plus violents, l'amour, la tendresse, le plaisir, le désir, la haine, la colère, l'orgueil, la douleur, le dédain.

Une larme, brillant doucement entre les paupières, peut être l'expression d'une joie celeste ; si, au contraire, elle sillonne la joue avec force, elle exprime une profonde affliction ou même un sentiment de rage que notre volonté n'a pu dominer.

Les yeux demi-clos expriment la volupté, la satisfaction sensuelle la plus intense, comme nous les trouvons dans toutes les statues antiques de Vénus, suivant le grand Winkelmann.

Au contraire, les yeux trop ouverts, ou démesurément, denotent la stupeur, l'épouvante.

Quand l'arcade sourcilière devient trop aiguë, le visage prend subitement l'expression d'ironie et de raillerie ; c'est ainsi que les peintres représentent la figure de Méphistophélès.

Les différents mouvements des yeux dénotent aussi les diverses passions de l'âme ; Shakespeare retrace avec beaucoup de vérité l'œil du chanteur inspiré, disant : « l'œil du poète évoluant en une belle folie, regarde vers le Ciel et s'abaisse vers la terre ».

La direction de l'axe optique, c'est-à-dire du regard, influe beaucoup sur l'expression du visage ; quand, par exemple, les yeux divergent, semblent être méditatifs, pensifs, ils reflètent cette expression physique de l'esprit qui s'élève au-dessus du monde qui l'entoure. Telle est l'expression des extatiques, des visionnaires. Dans le tableau : La Madonne Sixtine et l'enfant Jésus, le divin Raphaël a représenté, de la manière la plus idéale et la plus parfaite, l'esprit élevé et immaculé de Marie, étrangère à toute pensée terrestre, tournée uniquement vers les biens Célestes ; de même que le regard de l'Enfant paraît innocent et pur, par suite de la position des axes optiques.

La même position des yeux se remarque dans le portrait de Durer peint par lui-même, portrait qui se trouve placé dans la galerie de tableaux de Monaco. Le buste de Marc-Aurèle au Vatican, a également les yeux un peu divergents, signe caractéristique du penseur et du philosophe.

Mais il serait trop long de rechercher les nombreuses variétés de sentiments que les yeux peuvent exprimer dans leurs diverses attitudes. Ainsi, pour la couleur, le bleu, qui se rencontre de préférence chez les peuples du Nord, est considéré comme exprimant des sentiments de douceur ; les yeux bruns, fréquents chez les peuples du Sud, témoignent de caractères forts passionnés ; les yeux gris, jaunes, ou verts, donnent, au contraire, une caractéristique sinistre de fausseté (a tort peut-être) à qui les possède.

Et maintenant que nous avons brièvement exposé les éléments fondamentaux de l'expression ou langage des yeux, gentilles lectrices qui, avec raison, en adorez le culte, vous me demanderez, comment pouvons-nous conserver et accroître le charme, la splendeur des nôtres ? comment en maintenir la beauté. l'in-

tégrité des nobles fonctions de la vue, contre l'injure du temps, le fâcheux effet des douleurs et de la maladie ?

Ne négligez rien à ce sujet, Mesdames, et dès qu'apparaît le plus petit malaise, dès que vous vous apercevez du plus léger trouble, du plus petit dommage, confiez-vous aux soins d'un praticien habile.

D^r NORSA

LA VALEUR COMMERCIALE DE L'AFRIQUE

Dans un récent article, le *Times* a résumé d'une manière fort intéressante la situation commerciale de l'Afrique. Il commence par distraire de ce continent les régions méditerranéennes qui se prêtent en partie à la colonisation blanche, et ont déjà une population européenne de près de 500.000 individus. La population de ces pays a un caractère à demi civilisé qui la distingue absolument de celle du reste de l'Afrique. La zone méditerranéenne est grandement en avance ; son commerce s'élève à 1,150 millions de francs sur les 2,500 millions de commerce total qu'a l'Afrique. De même, il faut distraire de la masse africaine le sud du continent, au delà du Zambèze. Le commerce s'y développe comme dans une colonie de peuplement, la population blanche pouvant mettre directement en valeur presque toutes les régions de l'Afrique australe qui compte déjà 800 000 Européens. Le commerce de l'Afrique, au sud du Zambèze, sans compter les terres basses de l'Afrique orientale portugaise, est de 885 millions de francs ; la part de la colonie du Cap, dans ce total, est extrêmement importante.

Reste donc la grande masse du continent, du Sahara au Zambèze, où, sauf sur quelques hautes terres, les blancs ne peuvent être que les directeurs du mouvement commercial et les contremaîtres des indigènes, seuls capables de supporter le travail manuel sous un climat torride. Cette immense région renferme à l'heure actuelle 6,000 blancs environ, son commerce total est de 433,950,000 fr., c'est-à-dire deux fois plus seulement que celui de Ceylan dont la superficie est 250 fois moindre, ou 8 fois moins que le commerce de l'Inde, 5 fois plus petite que l'Afrique intertropicale.

En ce qui concerne la somme totale du commerce fait par les colonies des diverses puissances dans l'Afrique intertropicale, l'Angleterre vient en tête avec 235,870,000 fr. ; au second rang, la France avec 61,250,000 fr. ; puis le Portugal, avec 57,075,000 fr. ; l'Allemagne, avec 37,250,000 fr.

Parmi les colonies françaises, celle dont le commerce est le plus important est le Sénégal (31,200,000 fr.) ; puis viennent le Dahomey (19,250,000 fr.), la Côte d'Ivoire (5,750,000 fr.) les régions du Gabon et du Congo (5,000,000 fr.).

Quant à la nature de ce commerce, au point de vue exportation, les colonies anglaises exportent pour 118 millions de francs et importent pour 117,875,000 fr. ; les colonies françaises exportent pour 29,250,000 fr. et importent pour 35 millions ; les colonies portugaises exportent pour 26,625,000 fr. et importent pour 30,550,000 fr. ; enfin, l'exportation des colonies allemandes est de 17,790,000 fr., et leur importation se chiffre par 19,500,000 fr.

Si, maintenant, nous considérons les colonies européennes de cette partie de l'Afrique au point de vue de leur étendue, celles de l'Angleterre viennent en tête avec 2 millions de mille carrés ; puis viennent celles de la France, avec

1 million de milles carrés (probablement davantage même, car le *Times* doit avoir une tendance à diminuer l'étendue de nos possessions dans les contrées africaines qui font l'objet d'un litige) ; celles du Portugal, avec 790,000 milles carrés ; enfin, celles de l'Allemagne, avec 550 000 milles carrés.

Si l'on répartit le chiffre du commerce par mille carré, les possessions anglaises ont 112 fr. 50 de commerce par mille. Les possessions allemandes et les possessions portugaises ont 75 fr. par mille. Enfin, les possessions françaises ont 62 fr. 50 de commerce par mille carré, et encore cette proportion doit-elle être abaissée, puisqu'il leur revient, dans le partage de l'Afrique, encore plus de territoire que ne leur en attribue le *Times*.

En dehors des possessions européennes importantes, il faut tenir compte aussi de l'Etat indépendant du Congo qui représente une partie importante de l'Afrique intertropicale, et qui avec 1 million de milles carrés a un commerce de 17,500,000 fr., ainsi que des possessions italiennes de l'Est africain qui ont un commerce qui est, fort approximativement d'ailleurs, de 12,500,000 fr. Enfin, le Soudan central ferait, d'après le *Times*, avec les pays méditerranéens, par l'intermédiaire des caravanes, un commerce d'environ 750,000 fr. et Libéria aurait un mouvement d'échanges de 12 millions 1/2.

Si l'on divise le total du commerce de l'Afrique intertropicale par le nombre des 6 000 Européens qui l'habitent, on trouve que le pays a un mouvement d'échanges de 35,000 fr. par habitant de race blanche. Il est évident que, si le nombre des Européens augmentait beaucoup, cette quotité ne saurait s'accroître dans la même mesure. Sans doute, l'Afrique intertropicale est loin, très loin même, de donner ce qu'on peut en attendre. Les voies de communication qui s'y étendent lentement feront peu à peu entrer dans la région productrice d'immenses pays pratiquement inutilisables aujourd'hui. De plus, même dans l'Afrique occidentale, moins bien partagée sous ce rapport que la partie orientale du continent, il est des zones assez étendues, où les blancs pourront vivre dans des conditions très supportables et venir se retremper des fatigues endurées par eux en dirigeant le travail indigène des régions voisines. Mais il ne faut pas oublier que les produits principaux de l'Afrique : bétail, céréales, coton, denrées coloniales de toutes sortes, sont déjà en surabondance sur le marché du monde, et que, en dehors de certaines circonstances ou voisinages exceptionnellement favorables, leur production ne pourra pas se développer sur une très grande échelle, sous peine d'abaisser les prix et de cesser d'être rémunératrice. En dehors des mines, l'Afrique ne pourra donc se développer que progressivement, à mesure que se peupleront davantage ou s'ouvriront, sous d'autres latitudes, des marchés capables d'absorber ses produits.

LE SPORT

Alexandrie

Jeudi, 5 mars. — Alexandria Sporting Club.
Réunion de printemps 1^{re} journée
Samedi 2 mars. — 2^{me} journée.

Le Caire

Mercredi 11 mars. — Ghezireh. — Courses militaires.

LA PRODUCTION DE L'OR

Sous ce titre, *The Standard and Digger's News* de Londres publie, dans son numéro du 13 courant, un article dans lequel il fait ressortir que le Transvaal tient, maintenant, le premier rang dans le monde parmi les pays producteurs d'or. « C'est un fait indiscutable, dit-il, et que les statisticiens de l'Europe ne devront pas perdre de vue. »

Il est vrai que, dans certains milieux, on considère toujours l'Amérique comme le premier pays producteur d'or. Mais cette préférence repose sur des dates incertaines, et ne peut, par suite, être prise en considération, alors que, au contraire, les statistiques du Transvaal sont claires et ne laissent subsister aucun doute. Le *Financial and Commercial Chronicle* de New-York publie bien, dans son numéro du 1^{er} février et sur la production de l'or dans le monde, un article des plus remarquables à différents points de vue ; mais cet article contient, au sujet du Transvaal, une ou deux sérieuses erreurs qui lui ôtent beaucoup de sa valeur. C'est ainsi qu'en ce qui a trait à la production des Etats-Unis, en 1895, ce journal écrit qu'elle a atteint 2.273.580 onces, contre 2.212 600 onces en Australie et 2.119 023 onces en Afrique.

« Malheureusement pour les Etats-Unis, ajoute notre confrère de Londres, ils ont cédé la première place, depuis deux ans, à la République sud-africaine, bien que cela ne soit pas connu. Depuis 1893, les Etats-Unis, en effet, ne sont plus les grands producteurs d'or. En 1894, ils n'ont donné que 1 910 813 onces, alors que le district du Witwatersrand seul produisait 2 024.164 onces. Si, à ce dernier montant, on ajoute la production des autres districts du Transvaal — De Kaap, Lydenburg, Klerksdorp, Zoutpansberg et Malmani, — soit 241.689 onces, on obtient un total de 2.265.863 onces, rendement officiel accusé par la Chambre des Mines et qui dépasse de 355.040 onces le montant des Etats-Unis. »

Si on passe à l'année 1895 — et bien que le journal américain classe en première ligne les Etats-Unis, en seconde ligne l'Australie, et en troisième ligne le Transvaal, — on trouve que le Transvaal arrive, au contraire, bon premier. Le Witwatersrand, seul, a donné 2.277.635 onces, contre 2.273.580 onces pour les Etats-Unis, abstraction faite des 200.000 autres onces environ des autres districts du Rand qu'il faut faire entrer quand même en ligne de compte. attendu qu'en Amérique on comprend les rendements non seulement de la Californie, mais encore des autres Etats. « Or Witwatersrand, dit notre confrère anglais, n'est pas le seul champ d'or du sud de l'Afrique, ainsi que les rendements des autres districts le prouveront dans les deux ou trois années à venir ».

Il s'ensuit que la production de l'or du monde entier peut être évaluée, pour 1895, à environ 10.004.815 onces, représentant une valeur de 42.200.000 liv. st., et qui proviennent des contrées ci-dessous :

Transvaal	2.470.635 onces
Etats-Unis	2.273.580 —
Australie	2.212.600 —
Russie	1.250.000 —
Autres pays	1.798.000 —

Ensemble 10.004.815 onces

LE CALENDRIER MONDAIN

Alexandrie

Jeudi 5 mars. — Cercle Khédivial. — Soirée dansante 9.30 p.m.

Jeudi 12 mars. — Bal de bienfaisance de la Société Austro-Hongroise Bourse Tousson.

Le Caire

Jeudi 12 mars. — Bal de bienfaisance au profit de l'hôpital Européen sous le patronage de S. A. le Khédive, au théâtre de l'Opéra.

Les fêtes du Cercle Artistique

Le 15 février — Ouverture de l'Exposition.

Nota : Pendant la durée de l'Exposition auront lieu au Cercle plusieurs *Concerts-Promenade* dans l'après midi.

A la clôture de l'Exposition, qui aura lieu vers les premiers jours de mars, grandes surprises (théâtre avec reproductions des vieilles pièces, point de départ de l'art moderne).

Casino de Ghézireh. — Saison d'Hiver.

Grands Bals les mercredis 4, 18 et 25 Mars

Veglione et cotillon le jeudi 12 mars.

Fêtes de nuit, le lundi 16 mars.

Expositions artistiques le 6 et 11 mars.

Bals d'enfants costumés le jeudi 12 mars.

La saison et, par suite, la série des fêtes, pourra être prolongée au delà du 31 mars 896.

LA SEMAINE COMMERCIALE

COTON

Le marché de coton a été très ferme et en hausse pendant toute la semaine, mais clôture en réaction à cause des mauvaises nouvelles de Liverpool et de la baisse continuelle du coton américain.

Nos prix sont toujours plus chers que ceux du marché anglais d'environ 1/4 à 3/8 de tallari. Les arrivages de l'intérieur montrent une diminution régulière en comparaison des arrivages de l'année dernière, à la même époque, et il est très probable que notre récolte n'atteindra pas les prévisions de 5 1/4 millions de cantars.

Les nouvelles de la consommation continuent à être favorables. Il y a toujours un certain découvert, soit des ventes de contrats contre du coton à Liverpool, soit des ventes au continent, ce qui contribue à la fermeté relative de notre marché.

Le coton américain a baissé pendant la semaine de 8 à 10 points à cause des arrivages un peu plus forts et du bruit qu'on prépare à cultiver en coton une grande extension de terres.

La consommation est toujours bonne. La spéculation à la hausse manque complètement et le marché est mené principalement par les opérations à la baisse, comme l'indique le

déport qui existe entre la marchandise disponible. livraison mois courant, et les mois éloignés et qui se chiffre par 5 à 21 points. Voici les derniers prix :

Middling disponible	4 30
Livraison Février	4. 8
„ Mars	4.16
„ Avril	4 15
„ Mai	4 12
„ Juin	4.12
„ Juillet	4.11
„ Aout	4 —
Nouvelle récolte Novembre	3 62

Les arrivages ont été cette semaine de cantars 85.684 contre même semaine 1895 cantars 100.001 à partir du 1^{er} Septembre 1895 cantars 4.790.210 contre même époque 1895 cantars 4.212 059.

Les expéditions pour l'Angleterre ont été cette semaine de Balles 4.687 contre même semaine, 1895, Balles 5 987; pour le Continent cette semaine de Balles 3 274 contre même semaine, 1895, Balles 8158; pour les Etats-Unis cette semaine de Balles 1. 50 contre : même semaine 1895, 790.

Les prix de la marchandise disponibles sont:

	Brown	White
Fair	T. 10 3/8	— —
Fully fair	„ 11 1/16	— —
Good fair	„ 11 5/16	10 3/4
Fully good fair	„ 11 9/16	11 1/2
Good	„ 11 7/8	12 1/3

GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS

JULES JALUZOT & C^{IE}

PARIS



Les Grands Magasins du Printemps de Paris informent leur clientèle d'Egypte qu'il viennent de recevoir non seulement les échantillons du catalogue de **Blanc**, mais aussi des modèles des différents articles qui peuvent être consultés à leur **Nouvelle Agence** rue Chérif pacha, immeuble Zogheb, en face l'Hôtel Khédivial.

Le catalogue de la saison d'été est arrivé le 27 courant.

On peut le consulter dès aujourd'hui à l'agence.

Le **Printemps** n'a ni voyageurs, ni agents chargés de visiter sa clientèle des Villes et Villages. — Se méfier de tous ceux qui pourraient se présenter comme tels.

GUÉRISON DE LA GRAVELLE

Les personnes qui sont atteintes des maladies ci-dessous mentionnées lirons avec intérêt les lignes suivantes :

Guérison infaillible des maladies suivantes :

Gravelle dans les reins

Gravelle dans la bile

Symptôme de la gravelle

Nous, soussignés, déclarons qu'ayant été atteints des susdites maladies nous fûmes soumis au traitement ordinaire, et n'ayant éprouvé aucun soulagement pour nos souffrances atroces, nous avons eu recours au traitement institué depuis un grand nombre d'années par Monsieur **Haik C. Agazarian** à Smyrne et ayant été radicalement guéris par ses soins et traitements nous lui accordons avec plaisir la présente attestation en témoignage de notre reconnaissance.

Smyrne le 12/24 Janvier 1896

NICOLAS P. VONTZALIDIS

PANAGIOTTI STRATIGOS

DÉMOSTHÈNE SINANIDHIS

Extract from Bonforts Wine & Spirit Circular : New-York, January 10th 1896 : Imports of Champagne, into the United States.

Brand	Cases of 12 bottles 1895
G. H. Mumm & Co.	79.045
Pommery & Greno	33.924
Moët & Chandon	30.204
Heidsieck & Co.	18.836
Vve Clicquot	12.321
Perrier-Jouët	11.575
Piper-Heidsieck	8.331
Louis Roederer	8.262
Ruinart Père & Fils	8.026
Ernest Irroy & Co.	5.770
Duc de Montebello	1.812

EXTRA-DRY « ENGLAND »

G. H. MUMM & C^o

Champagne - REIMS - Champagne

Agents Généraux pour l'Egypte :

P. BLESS & Cie.

ALEXANDRIE ET LE CAIRE.

(EGYPTE)